



WEBINAIRE

“IMMOBILIER, RÉGLEMENTATIONS ET NORMES SE FAMILIARISER AVEC LES NORMES POUR SÉCURISER SON PROJET”

(3h30, en distanciel)

DESCRIPTION

Vous portez un projet immobilier, vous souhaitez ouvrir un lieu accueillant du public ? Que vous soyez une association, un tiers-lieu, une coopérative ou une collectivité, vous serez inévitablement confronté-e à des normes techniques et réglementations strictes, parfois difficiles à appréhender.

Ce webinaire vous aide à mieux comprendre les règles qui encadrent l'accueil du public dans les locaux d'activités ou lieux collectifs. Accessibilité, sécurité incendie, ERP, démarches administratives. Ces éléments sont cruciaux pour assurer la faisabilité et la réussite globale d'un projet immobilier solidaire.

Basé sur des retours d'expérience de terrain, ce temps de formation vous permettra de décoder l'essentiel, d'anticiper les contraintes et de sécuriser votre projet dès les premières étapes.

DATES

Nous vous proposons 3 nouveaux créneaux pour 2026 (formation de 3h30, en distanciel) :

- **le 20 mars 2026 de 9h à 12h30**
- **le 5 juin 2026 de 9h à 12h30**
- **le 20 novembre 2026 de 9h à 12h30**

PUBLIC

Ce webinaire est destiné aux :

- Porteurs de projets de lieux collectifs (tiers-lieux, associations, coopératives...)
- Accompagnateurs de projets, consultants
- Élus ou agents de collectivités locales
- Toute personne confrontée à des enjeux de réglementation immobilière dans le cadre de son projet

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Se familiariser avec les normes et réglementations qui s'appliquent à un lieu recevant du public, à un local d'activités, en particulierité les réglementations sécurité incendie et accessibilité handicapés
- > Identifier les étapes clés de l'opération immobilière et évaluer les enjeux réglementaires associés à chacune
- > Assurer le succès global de l'opération immobilière en garantissant le respect des réglementations

INTERVENANTS

Marie AURY, Chargée d'études bâtiment et suivi travaux - Référente réglementations

Chargée d'études bâtiment chez Villages Vivants, Marie met à profit son expérience en bureau de contrôle pour assurer le suivi des travaux et garantir la conformité réglementaire des projets de réhabilitation portés par la foncière.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Webinaire (3h30) _ de 9h à 12h30	Début
ACCUEIL ET INTRODUCTION	9h
Présentation des objectifs et du déroulé de la formation Tour de table des participants	
Cadre réglementaire spécifique aux lieux ouverts au public Introduction aux principales réglementations Qu'est-ce qu'un ERP (Établissement Recevant du Public) ? Méthodologie pour se repérer dans les normes et réglementations Exercice et cas pratique : savoir déterminer sa catégorie d'ERP et les règles associées	
Sécurité incendie et accessibilité : les fondamentaux Normes en vigueur pour l'accueil du public Cas concrets : erreurs à éviter, bonnes pratiques Responsabilités du porteur de projet : qui fait quoi et à quel moment ?	
De la conception à l'exploitation : étapes et obligations Les grandes phases d'un projet immobilier (réhabilitation, changement de destination, ouverture au public...) À chaque étape, quelles obligations réglementaires ? Quels interlocuteurs mobiliser (bureaux de contrôle, collectivités, SDIS, etc.) ? Planning type pour anticiper les démarches Comment éviter les blocages et refus d'ouverture ?	
FIN	12h30

